

Alliance - Soutien aux artistes

Appel de projets : Accompagnement jumelé 100LUX + MAI 2022–2023

L'équipe de 100Lux et celle du MAI sont ravies d'annoncer le partenariat du programme d'accompagnement jumelé 100Lux + MAI 2022-2023.

Espace Sans Luxe - 100Lux et le MAI (Montréal, arts interculturels) s'unissent pour offrir une résidence et un accompagnement jumelé dans le cadre du programme Alliance, à un e artiste ou à un collectif en danse de rue. 100Lux et le MAI souhaitent conjuguer leurs efforts pour offrir aux artistes de la diversité culturelle en danse de rue la possibilité de proposer une performance public. Cet événement culturel qui est une opportunité pour les artistes émergent es, étudiant es ou récemment diplômé es, de se produire devant un public dans un contexte professionnel. Ce partenariat s'unissent pour maximiser les conditions de recherche et création, de production et de diffusion de danse de rue créatif. Le/La candidat e ou collectif participera à la prochaine édition du Festival 100LUX qui aura lieu du 13 au 19 novembre 2023.

100Lux fût créé afin d'offrir des opportunités de professionnalisation aux danseur euses de rue de Montréal.100Lux est composé d'activités de formation, d'accompagnement et de diffusion. L'organisme fédère et supporte les diverses communautés en danse de rue de la métropole et fait rayonner ces expressions culturelles trop longtemps marginalisé es.

100Lux offre à l'artiste ou au collectif retenu·e:

- un soutien à la coordination, à la diffusion et à la promotion du projet
- un cachet artistique à l'artiste ou collectif (\$1 000*)
- un membership pour accès aux studios pour l'entrainement (valeur de \$200)
- une résidence en studio a l'Espace Sans Luxe (25 heures)
- un soutien de diffusion dans le cadre de la prochaine édition du Festival 100LUX 2023
- *Selon les fonds obtenus pour le festival

MAI offre à l'artiste ou au collectif retenu-e:

– un soutien et mentorat personnalisé à la coordination du projet

- une allocation financière pour le développement du projet (\$2 000)
- des opportunités de réflexions collectives
- un accès aux studios de répétition du MAI (40 heures)

Le dossier doit comprendre autant que possible :

- Informations de contact (nom, pronom, courriel, téléphone, adresse postale, site web)
- Description du projet (maximum 750 mots)
- Démarche artistique
- CV à jour
- Documentation visuelle et liste descriptive
- Tout autre document pertinent au besoin (publication, revue de presse, calendrier de travail, budget, besoins en équipements, documentation de prospection préliminaire (lieux, publics, contextes), etc.)

Pour soumettre le dossier:

— Remplir obligatoirement le formulaire : https://form.jotform.com/230746466210250

Aucun dossier reçu autrement que par le formulaire ne sera évalué.

Date limite pour soumettre votre dossier : le 11 mai 2023 à 22h59

Renseignements supplémentaires

Nicole A. Lee

Coordinatrice d'engagement artistique engagement@m-a-i.qc.ca
514-982-1812 x 225

Ce projet est financé dans le cadre du programme Alliance-Soutien aux Artistes de l'Entente sur le développement culturel de Montréal par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, ainsi que par le Conseil des arts du Canada.